

**Commune de CHARGEY-LES-GRAY**  
**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire du 10 décembre 2021 à 20h**

**Début de séance** : 20h

**Quorum atteint** : 12 membres

**Présents** : Mesdames GUINET, HUBLARD, LOMBERGER, BERNARD, et Messieurs HEGO, BESANCENOT, JOBARD, FRANCOIS, GACONNET. CHAUVELOT, COURIOL, TOURNERET

**Excusés** : Mesdames DESCHAMPS et Monsieur POINCENOT

**Retards** : Madame BIGOTTE CHOULET nous rejoint à 20h10.

**Désignation du secrétaire de séance** : Émilie Bernard

**1) Approbation de l'ordre du jour**

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité. (12 votes)

**2) Approbation du PV du conseil municipal du 14 octobre 2021**

- Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité. (12 votes)

**3) Délibérations**

- **Comptabilité**

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 par la commune et son budget annexe lotissement rattaché.

- **Le Conseil Municipal approuve avec 11 POUR et 1 abstention.**

Madame BIGOTTE CHOULET nous rejoint à 20h10.

Une personne souhaite acheter une parcelle de terrain dans le terrain situé ruelle de la cure (AB374/AB373)

- **Le Conseil Municipal approuve avec 13 POUR.**

- **Classement rue des Lombardes dans le tableau des chemins**

Il faut actualiser le métrage de la rue des Lombardes de 139 mètres à 260 mètres.

Il faut actualiser le métrage de la rue des Crayes de 360 mètres à 390 mètres

Proposition retenue

- **SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)**

Le Pays Graylois initie depuis 2001 un projet de développement territorial en s'adaptant sans cesse aux différents dispositifs mis en place par le législateur.

Depuis 2014, à la demande du législateur, il travaille avec les élus et les Partenaires de l'Etat, de la Région, du Département à la mise en place d'un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il a pour mission de penser le territoire à une nouvelle échelle afin de consolider et de structurer un espace dynamique et attractif.

Ce scot a été approuvé (séance intercommunautaire du 9 décembre).

Ce document a été établi en devant prendre en compte les recommandations des services de l'état et les nouvelles loi (loi Climat et résilience qui prône le zéro artificialisation nette). Il servira à établir un PLUI qui sera opposable aux demandes de construction.

- **Droit de préemption**

Concernant le terrain préempté par la SAFER en face de chez Monsieur Meyer (Crobonot), Madame Guinet propose de n'a pas fait valoir le droit d'aliéner communal.

- **Distribution du Noël des anciens**

Bénéficiaires à répartir entre les conseillers et participation des jeunes du CMJ.

- **Réserves incendies**

Les pompiers sont venus de façon officieuse à Chargey pour un état des lieux quartier par quartier. █

-**Fontaine rue du bas** : Il faut laisser le bassin extérieur, goudronner sur un mètre, mettre un panneau interdisant de stationner, mettre une bouée.

-**Fontaine rue de la Chirolle** : Elle ne peut pas servir.

-**Les Ecoulottes** : Il n'y a pas assez d'eau.

-**Rue des Crayes** : Il faut aménager la citerne pour pouvoir prendre de l'eau, mettre des panneaux, peindre en rouge le couvercle, ajouter une pipe.

-**Rue de la Chirolle**, il n'y a pas de défense incendie. Les pompiers nous conseillent de faire une réserve vers le pont route d'Auvet. Nous devons prendre l'attache des services de la Communauté de Communes, qui prend à sa charge les études et la création.

- **Restaurateur**

La maison Barra de Champagne-sur-Vingeanne demande l'autorisation d'installer son foodtruck de rôtisserie haut de gamme devant la boulangerie le mercredi soir à partir de 16h jusqu'à 21h30.

Le Conseil municipal fait remarquer que le mardi est désormais libre, rappelle l'importance de respecter la tranquillité du voisinage et accepte.

- **Pompe**

Les pompiers de St Aubin sont venus chercher la pompe.

- **Contrôle de nos équipements**

Contrôle de la salle polyvalente prévu en 2022 avec registre de sécurité intégrant tous les contrôles réglementaires : sécurité incendie, équipements de cuisine, électricité.

-Contrat société 480 euros TTC pour extincteurs via groupama

-Contrat Quétalis pour entretien courant (540 euros TTC) des équipements cuisine.

-Contrôle de toutes les installations électriques par un bureau de contrôle.

NB : Prévoir achat d'un adoucisseur indispensable au bon fonctionnement du lave-vaisselle de la salle polyvalente.

- **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

- **Proposition d'achat d'une partie de la rue des Lombardes par un riverain.**

On ne peut pas vendre un chemin communal, d'autant plus qu'il y a des servitudes.

- **Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité.**

- **Réalisations en 2021**

- ✓ **Travaux dans nos immeubles**

-Réfection de l'appartement occupé par les infirmiers pour location.

-Réalisation des travaux d'aménagement de la maison locative située vers la boulangerie demandés par la Protection Maternelle et Infantile (coin à langer, création d'une porte, peintures, travaux de sécurité, aménagement de la terrasse,...)et mise en location pour la MAM

- ✓ **Maison des associations**

Nous avons réglé le solde des travaux (92 442.81€)

-Coût des travaux :474 000 TTC

-Subventions : 246 447,75 euros

-FCTVA : 71 000 euros

-RAC : 156 564,25 euros

- ✓ **Aménagement de l'aire de jeux** (42 000€ avec 26 533,50€ de subventions)

Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise Grisouard, les structures ont été achetées et posées par AJ3M, des bancs Faron ont été posés, ainsi que des poubelles (ordures et tri).

- ✓ **Achat de nouveaux panneaux signalétiques** (1213€)

Ils seront posés un samedi par des conseillers.

- ✓ **Travaux de voirie rue du moulin**
- ✓ **Accessibilité des trottoirs rue des peupliers**
- ✓ **Nettoyage des haies**
- ✓ **Broyage des branchages**
- ✓ **Lotissement « impasse des jardins »**

Travaux pour recueillir les eaux de pluie, profiler le chemin, matérialiser les trottoirs. En suspens en raison de travaux demandés à Enédis (raccordement)

- **Projets pour 2022**

- ✓ **Réaliser un terrain multisport rue des prés**

Cet espace s'adressera aux enfants aux ados aux élèves du pôle éducatif et de la Maison Familiale. Projet subventionné à 80 %.

- ✓ **Envisager un moyen de freiner l'installation des gens du voyage** après l'installation du terrain multisports

- ✓ **Améliorer l'arrêt bus au croisement de la rue du Bas et de la rue nationale**

Les travaux auraient dû être faits aux vacances de la Toussaint.

Ils seront réalisés aux vacances de février.

- ✓ **Changer quatre chaudières** dans les appartements de la commune
- ✓ **Réfléchir avec les pompiers et la CCVG à la sécurité incendie**
- ✓ **Sécuriser les zones potentiellement dangereuses** du village (rue nationale)
- ✓ **Construire un nouveau columbarium**
- ✓ **Effectuer les travaux de réfection du pont vers déviation**
- ✓ **Réaliser des travaux de Voirie**
  - finir rue des Peupliers ou finir rue de Montot avec rigoles
- ✓ **Terminer les travaux impasse des jardins.**

Ils reprendront à partir du 15 février.

## Questions diverses

- Comment éviter de nouvelles installations de caravanes au printemps ?

En freinant l'accès à cet espace, après l'installation du terrain multisport

- Suggestions pour limiter la vitesse
  - décaler les panneaux d'entrée de village (côté Gray, Oyrières et Rigny)
  - ajouter panneaux « Pensez à nos enfants » ou « rappel 50 »
- Serait-il possible de mieux indiquer la bibliothèque ?  
Oui avec des panneaux à prévoir, notamment depuis la boulangerie, depuis la rue de la Mairie.

**Séance levée 21H50**